

Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville

L'entretien des chemins d'hiver

Pour permettre une bonne circulation des voitures, des véhicules et des gens, l'entretien des chemins d'hiver a toujours été une préoccupation auprès des citoyens et aussi au niveau de l'administration municipale. Les quelques lignes qui suivent illustrent à travers les années comment on s'y prenait pour trouver une solution à ce problème récurrent lorsqu'arrive l'hiver.

La photo qui suit, prise vers 1915, présente l'entretien des chemins d'hiver et les équipements de l'époque. On peut voir que le rouleau servait à taper la neige au lieu de l'enlever. Cette méthode n'a pas servi longtemps puisque pour assurer une bonne circulation dans les rues la neige doit être déblayée.



En 1930, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de prendre à sa charge l'entretien des chemins d'hiver. C'est à ce moment qu'on voit apparaître " la machine spéciale qui projette la neige sur les terrains avoisinants ". Le contrat stipulait que l'entretien se fasse sur une longueur de 12 000



pieds sur l'avenue St-Augustin au coût de 100 \$ par 1000 pieds.

Le contrat d'entretien des autres chemins est vendu à rabais au plus bas soumissionnaire. Ces chemins sont entretenus pour la circulation des voitures d'été et l'épaisseur de la neige ne doit pas dépasser 6 pouces sur le pavage.

Durant les années subséquentes, le contrat d'entretien a été confié à un entrepreneur privé et de mémoire, durant plusieurs années l'entreprise SAF (Service d'Amélioration des Fermes) a réalisé l'entretien des chemins d'hiver sur notre territoire. Un des employés du SAF et citoyen de Breakeyville, M. Georges Edmond Gosselin, a conduit la charrue durant vingt-cinq années et il a accompli un travail remarquable.

Malgré toute la bonne volonté des entrepreneurs, il arrivait, lors de tempêtes extraordinaires, que le déblaiement des chemins prenait plus de temps que prévu et pour un commerçant comme l'Épicerie Jos Boutin Inc., il était important de livrer la marchandise à ses clients éloignés. Qu'à cela ne tienne pour régler ce problème passager, l'épicerie avait fait l'acquisition d'un " snowmobile " de marque Bombardier. Ce véhicule, muni de chenilles autour des roues et de skis à l'avant, pouvait circuler dans les rues non déblayées sans aucun problème.



Source : Sainte-Hélène-de-Breakeyville d'hier à aujourd'hui
Texte : Robert Roy